

LOCALE

Milieux aquatiques : « Mieux gérer le trop et le manque d'eau »

🕒 2 min



Le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (Smmar) de l'Aude et l'Agence de l'eau vont continuer de travailler main dans la main. Après un premier contrat de bassin-versant – de l'Aude, de la Berre et du Rieu – paraphé en septembre 2021, les différents organismes ont décidé de réitérer l'expérience ce vendredi 1er décembre en signant un avenant au contrat pour une année supplémentaire. « Différents projets ont été mis en place. On va

pouvoir poursuivre ces actions », souligne le directeur général du Smmar, Jean-Marie Arversenq. Parmi ces objectifs : « La restauration de l'hydromorphologie et la continuité écologique de nos cours d'eau. Mais aussi une meilleure prise en compte de la gestion quantitative, de la qualité de l'eau et des zones humides », ajoute-t-il. Durant les trois années écoulées, les partenaires ont permis la réouverture des zones humides de Roquefort-de-Sault. Le montant de l'opération, en 2021, a été de 50 000 €. Selon le Smmar, 10 000 m² de zones humides sur les communes de Roquefort-de-Sault et Le Bousquet ont été reprises. Ils ajoutent à cela : « La définition d'un plan de gestion stratégique des zones humides du bassin-versant de l'Aude et de la Berre. » Avec une enveloppe globale de 20 millions d'€.

Une politique globale

Derrière cet avenant de contrat, les acteurs veulent mettre en place « une politique globale ». « On pense notamment à la politique d'intervention qui est totalement différente aujourd'hui. Il y a également la volonté de mieux gérer le trop d'eau ou le manque en s'appuyant sur les différents cours d'eau », détaille Karine Bonacina, directrice de la délégation Occitanie de l'Agence de l'eau. Pour Éric Ménassi, maire de Trèbes et président du Smmar, « ce contrat est l'un des deux majeurs. Avec celui des rivières appelé Papi. Ces contrats permettent d'articuler les politiques publiques grâce au lien entre le Smmar et l'Agence de l'eau. »

Rien n'est encore acté. Mais en signant un avenant au contrat pour une année de plus, un nouveau contrat à l'horizon de 2025 pourrait être paraphé.

Léo Couffin

Après trois ans de collaboration, le Syndicat mixte des milieux aquatiques et des rivières (Smmar) et l'Agence de l'eau renouvellent leur partenariat pour une année supplémentaire. Avec pour mission de finir les projets en cours.